

ADMINISTRATION

48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

LE ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

4, rue Paradis, 4

MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS MITRHOPE
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI:

Le nouveau Ministère et la presse.
Une Tentative criminelle.
Le Drame de Troyes. — Une fille assassinée par son amant.
Le Crime d'Ivry. — Les Aveux de l'assassin.
Un Mort qui ressuscite.

A BERLIN

Il est impossible de ne pas prendre au sérieux les troubles de Berlin. Lorsque des ouvriers sans travail manifestent à Rome, à Londres, à Paris et même à Vienne, cela ne tire pas à conséquence, tout au moins au point de vue de l'effet moral. Les Italiens ont du sang latin dans les veines, l'Angleterre est la terre classique du paupérisme, la monarchie des Habsbourg est tiraillée dans tous les sens, la République française n'est pas pour rien le pays de la Révolution; mais l'Allemagne militaire, la Prusse féodale, cette citadelle du conservatisme monarchique, cette nation si fière de sa discipline et de sa hiérarchie, elle subit à son tour la fatalité des sociétés contemporaines!

C'est là ce qui doit frapper l'imagination des naïfs et des simplistes. Depuis 1848, un joug de fer avait pesé sur l'Allemagne fédéraliste ou unitaire; aucune velléité de révolte, aucun essai de manifestation séditieuse; le parti socialiste avait beau progresser, gagner des recrues, devenir une force, l'ordre n'en régnait pas moins à Berlin, jamais troublé par le moindre incident, d'une sérénité parfaite et idéale.

On avait bien vu, dans ces derniers mois, des symptômes inquiétants de corruption urbaine. Les souteneurs s'étaient constitués en corporation puissante, et l'empereur lui-même avait dû se préoccuper de leurs progrès; la sécurité matérielle et morale de la ville commençait à être compromise. Mais rien ne donnait à penser que, brusquement, du jour au lendemain, un ferment de révolte et d'émeute ou de mutinerie, si l'on veut, allait apparaître, et que des scènes tumultueuses éclateraient sous les fenêtres du château impérial.

De nombreuses boutiques ont été dévalisées; les ouvriers sans travail, plus ou moins authentiques, contre qui la police a dû opérer, n'ont pas songé uniquement à satisfaire leur faim dans les boulangeries; ils ont profité de la bagarre pour s'approvisionner à peu de frais de montres, de vêtements, de cigares et de billets de loterie.

Aussi, l'organe autorisé du parti socialiste, le Vorwärts, a fêtré comme il convenait ces actes de banditisme et de piraterie; il a désavoué ces étranges alliés, ces manifestants suspects, qu'il n'a pas hésité à qualifier durement de souteneurs et de canailles.

Il n'y a pas, en effet, à rattacher ces désordres à une inspiration politique des adversaires de l'empire. Les socialistes ont fait preuve d'un trop grand tact et d'une trop grande prudence pour avoir voulu risquer l'avenir de leur parti dans une pareille bagarre; ils avaient tout à perdre et rien à gagner à cette tactique nouvelle et ils se sont trop bien trouvés de la méthode qui leur a valu de si nombreux succès pour s'être ralliés sans motif à cette stratégie d'un nouveau genre.

Ce n'est pas cette échauffourée qui ra-

mènera l'empereur dans les voies du socialisme libéral, le résultat de ces journées est facile à prévoir. Les socialistes, les opposants de tout acabit paieront pour les manifestants berlinois et le grand et le petit état de siège vont refluer de plus belle. Mais, quelle que soit la nature de ces troubles, et si tenus qu'ils puissent être — en ne les prenant pas au tragique, bien au contraire, et en les ramenant à leurs proportions exactes, — c'est un fait nouveau, dans la période contemporaine tout au moins, que ces désordres de la rue à Berlin.

A coup sûr, un observateur pénétrant tirerait plus d'une conclusion instructive de ces menus incidents considérés en eux-mêmes, acquérant d'autant plus d'importance qu'ils étaient plus inattendus et qu'ils traduisent, d'une manière directe ou indirecte, un état d'esprit naissant de l'obéissance Allemande.

Depuis la retraite de M. de Bismarck, la Prusse ne se ressemble plus à elle-même; un je ne sais quoi d'inquiet, d'instable, a altéré son inébranlable confiance dans les destinées de l'empire.

Les rescrits socialistes, d'abord, pour les uns, la loi scolaire ensuite, pour les autres, pour ne parler que des faits principaux, ont déterminé des courants d'opinion défavorables à la personne du jeune et remuant empereur; son intempérance oratoire a fait le reste; un sourd mécontentement a comme préparé une atmosphère de Fronde qui n'a pas peu contribué à l'éclosion de sentiments ou de velléités révolutionnaires.

L'empereur Guillaume n'aura pas de peine à réduire les Berlinoises au silence et à respecter extérieur; il n'aurait pas besoin de mobiliser des régiments pour assurer la liberté aux promeneurs des Tilleuls et du Thiergarten; seulement, avec le tempérament qu'on lui connaît, il a dû voir d'un très mauvais œil l'ordre troublé dans sa capitale, et si les sifflets ont retenti à ses oreilles, il n'est pas homme à avoir accueilli de sang-froid ces démonstrations irrévérencieuses.

Il y a quelque chose de changé en Allemagne et à Berlin, puisque de tels incidents peuvent s'y produire; la peur des coups de plat de sabre n'intimide plus la foule, le respect de la consigne et de l'uniforme a perdu de sa force et le caporalisme subit une première et cruelle atteinte.

Ce n'est pas encore, hétons-nous de le dire, la revanche du droit et la liberté; ces beaux jours peuvent être éloignés de nous; mais les troubles de Berlin, aussi réduits qu'on le voudra comme gravité, semblent présager pour un prochain avenir d'autres difficultés et de plus sérieux embarras pour l'orgueilleux héritier de Frédéric Barbe rousse.

X...

LA POLITIQUE

Nous avons donné hier, à nos dernières dépêches, le résultat définitif de l'élection de Poitiers. C'est M. de Touchimbert, candidat réactionnaire (il se désignait lui-même sous ce nom plein de franchise, « candidat catholique »), qui est nommé par cinq mille voix, battant ses concurrents républicains qui, à eux deux, en réunissaient près de sept mille.

Mais là, comme tout dernièrement dans le Rhône, les opportunistes ont mieux aimé assurer le triomphe d'un ennemi avéré de la République que de se rallier au candidat radical qui avait obtenu, au premier tour, le plus de suffrages. La ma-

neuverie qui a fait échouer M. Bazille et arriver M. de Touchimbert est la même que celle que le Progrès a si brillamment exécutée dans le canton de Saint-Genis. — Quand ces messieurs de la concentration à droite auront commis un certain nombre de ces chefs d'œuvre de tactique centre-gauchère, ils verront ce qu'il adviendra et du centre gauche, cet éternel battu, et de la République parlementaire livrée, par eux, à ses pires ennemis.

Mais non. Heureusement pour nous — et même pour eux — ils ne le verront pas. Ces séries par trop répétées de manœuvres déloyales ouvrent enfin les yeux aux plus indifférents. Si ces messieurs des syndicats politiques s'accommodent parfaitement d'une république cléricale, — celle à laquelle ils entreprennent de nous faire marcher à grands pas, — les électeurs dont le seul tort est de s'être trop laissé mener, les yeux fermés, au gré de gens ayant plus d'appétits que de mandat et de responsabilité, — les électeurs ne tarderont pas à mettre le holà.

Le pas à droite ne se fera pas, attendu que la France ne veut pas le faire et quelques déguisements que préparent déjà les monarchistes et les cléricaux, nous ne voulons plus subir ni les uns ni les autres: les syndicats peuvent se le dire et ils ne tarderont pas à en faire l'expérience concluante. Il y a, contre eux un réveil d'indépendance et d'irritation. La démocratie est majeure, elle n'entend pas que certains personnages se targuent de la mener en lièvres. — Elle veut affirmer les conquêtes de la Révolution et non revenir — en fait d'abord, et peut-être en droit ensuite — aux capucines de la Restauration. Or, c'est là, il n'y a pas à en douter, que tend, naïvement chez les uns, perfidement chez les autres, la concentration à droite. Et en dépit de l'éloquence des centre-gauchers et de leurs journaux, le pays ne suivra pas ses parlementaires dans ce changement de front qui ressemble singulièrement à une volte-face.

Tant que la pensée des réactionnaires restait majeure et leurs groupes divisés et incertains, nous nous endormions en pleine sécurité. Leur réveil est le signal de celui de la démocratie: comme à tous les moments difficiles elle va sur le terrain des conquêtes de la Révolution, se retrouver entière, compacte — et en garde contre ceux qui la caressent pour la baïlonner.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

CONSEIL DE CABINET

Paris, 29 février.

Un conseil de cabinet a été tenu de 4 à 6 heures au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Loubet. Les ministres se sont occupés l'arrêter le sens de la déclaration ministérielle qui sera lue jeudi aux Chambres. La déclaration ministérielle sera très courte, elle ne sera pas rédigée avant jeudi.

Demain aura lieu, à l'Élysée, le conseil des ministres. Le conseil aura pour but de mettre M. Carnot au courant des bases arrêtées par les ministres.

Le nouveau cabinet désire vivement être interpellé dès les premiers jours de la reprise des travaux parlementaires. On croit que M. Pelletan prendra l'initiative de cette interpellation.

La nomination du sous-secrétaire d'État aux colonies sera arrêtée ultérieurement. Cette nomination soulève une question de modification des attributions actuelles. M. Etienne restera chargé de l'expédition des affaires jusqu'à la nomination de son successeur.

M. Loubet n'a pas encore remplacé M. Cazelles directeur de la Sûreté générale.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 29 février.

Nominations

M. Viette, ministre des travaux publics, a choisi comme chef de cabinet M. Louis Hugnet, secrétaire général de l'Indre.

M. Marty est nommé secrétaire particulier de M. Loubet.

M. Raynaud, nommé chef de cabinet du président du conseil et du ministre de l'Intérieur, sera chargé en outre de la direction du personnel.

M. Boissy-d'Anglais

Le bruit court que des pourparlers ont été entamés avec M. Boissy-d'Anglais pour le sous-secrétariat des colonies.

M. Constans

M. Constans a été reçu ce matin par M. Carnot; il lui a rendu compte de sa gestion.

On assure qu'il refusera toute compensation.

Les anciens Ministres

On lit dans la France: M. Constans a reçu, hier, la visite de M. Fallières, son ancien collègue à la justice, de M. Ricard, le nouveau garde des sceaux et de M. Viette, le nouveau ministre des travaux publics. MM. Bourgeois et Ribot lui ont fait en outre parvenir leurs cartes.

M. Fallières, bien qu'ayant été sept fois ministre, n'a été l'objet d'aucune démarche de courtoisie de la part de ses anciens collègues.

M. Yves Guyot est dans le même cas que M. Fallières.

LES JOURNAUX

La presse continue à se livrer à des commentaires sur la situation ministérielle.

Le Voltaire dit:

Le public n'aime pas les énigmes. Le ministre Loubet en est une pour lui, une énigme dont le mot lui sera donné peut-être dans trois jours. Tant qu'il n'aura pas parlé le cabinet se dressera devant tous comme un point d'interrogation.

La Justice:

Il y avait un cabinet beaucoup plus simple à faire que le cabinet actuel: c'était un cabinet entièrement nouveau. N'aurait-il que ce mérite, c'était déjà beaucoup. C'était facile et surtout c'eût été correct. Mais ce point de départ n'a malheureusement été admis par aucun de ceux qui ont essayé de constituer le ministère, parce qu'il mettait la politique des idées au-dessus de la politique des personnes.

Le Siècle:

Si le cabinet prend résolument la tête de la majorité républicaine sur le terrain des lois financières, des réformes fiscales et de la défense énergique des droits de l'État contre les prétentions cléricales, il aura devant lui de longs jours. S'il hésite, s'il veut, comme on dit, ménager la chèvre et le chou, il ne devra s'en prendre qu'à lui de sa perte certaine.

L'Echo de Paris:

Quant à nous, nous répétons plus que jamais: concentration ou dissolution. Sachez ce que vous voulez, unissez-vous pour vivre ou séparez-vous: il s'agit de la République.

L'Estafette:

Nous entrons dans une période qui ne laisse pas que d'avoir ses difficultés ou ses périls. Les républicains se doivent à eux-mêmes de ne point se déchirer et de ne pas énerver leurs forces, tandis que le parti clérical rajoint et reprend vigueur avec un programme renouvelé et que les révolutionnaires cherchent maintenant à bouleverser l'ordre social.

Le Rappel:

Le ministère est accueilli d'une façon qui ressemble beaucoup à celle dont on accueille un caniche dans un jeu de quilles. Pour nous, il nous inspire peu d'enthousiasme, et nous abusons de sa crédulité en lui promettant une longue vie. Mais on va peut-être un peu loin en faisant de l'élimination de M. Constans un malheur public, et ayant l'air de croire que, sans lui, il n'y a plus de gouvernement possible.

Une Coïncidence bizarre

Le samedi 1^{er} mars 1890, M. Bourgeois remplaçait à l'intérieur M. Constans, qui quittait le ministère Tirard. C'est un samedi que le nouveau ministre prenait possession de son poste.

Le lendemain, deux élections législatives avaient lieu. Résultat: deux opposants élus.

Le samedi 27 février 1892, le ministère Loubet était constitué. Une élection législative avait lieu le lendemain dans la Vienne. Résultat: un siège perdu pour les républicains.

Les Troubles de Berlin

Berlin, 29 février.

Hier, l'ordre n'a été troublé nulle part. Partout, des curieux et des promeneurs très nombreux, mais les manifestants ont disparu dans la nuit de samedi à dimanche dans la grande forêt appelée Grunewald, située entre Berlin et Spandau.

Néanmoins, la police est restée consignée dans les principaux carrefours, soigneusement gardés.

On ignore si les émeutiers ont renoncé à troubler l'ordre, ou bien s'ils ont projeté de nouveaux tumultes.

La gendarmerie a fait des recherches dans la forêt, sans retrouver la trace des émeutiers.

Vingt-trois des individus arrêtés samedi étaient porteurs d'armes: poignards, cassettes, bâtons garnis de clous, etc.

Trente-sept des émeutiers arrêtés jeudi ont été interrogés hier. Ils seront poursuivis sous l'inculpation de révolte à main armée et passeront, en conséquence, devant les assises.

Berlin, 29 février.

La ville est rentrée dans son calme ordinaire.

Informations Politiques

Paris, 29 février.

M. BURDEAU

Il est question d'offrir à M. Burdeau, député du Rhône, la candidature au siège de la vice-présidence de la Chambre devenu vacant par suite de la nomination de M. Viette au ministère des travaux publics.

L'UNION DES DROITES

Le programme proposé à l'Union des droites par M. de Mackau porte simplement union sur le terrain légal et action dans la voie ouverte par la constitution.

LES CONSERVES DE VIANDES POUR L'ARMÉE

Afin de favoriser l'agriculture nationale, le ministre de la guerre fait étudier l'installation de deux fabriques de conserves de viandes pour l'armée. Ces établissements seront montés, à titre d'essai, dans un département du centre et un département de l'ouest. Le choix des villes dépendra des offres présentées par les municipalités et de la richesse d'élevage des différentes régions.

LA MISSION MIZON

D'après les dernières nouvelles que l'on a reçues du lieutenant Mizon, il est malheureusement certain que l'explorateur a définitivement échoué dans sa mission commerciale dans la région du lac Tchad. Le lieutenant Mizon était arrivé en septembre à Yola.

Le sultan de Adamaoua lui avait fait bon accueil. Toutefois, en raison de l'état de trouble dans lequel était la région au sud du Tchad, qui paraît être tombée au pouvoir des musulmans du Ouadaï, Mizon renonçait à son projet de pénétrer dans la vallée du Chari et annonçait son intention de chercher par le sud ou le sud-ouest d'Adamaoua, une route pour atteindre nos établissements du Congo.

Chronique Lyonnaise

SUR LA FONTAINE BARTHOLDI

Quoique le conseil municipal et sa délibération aient passé, on sait qu'il y a souvent avec le ciel des accommodements — et il est toujours temps de ne pas faire une bêtise.

Or, la bêtise s'approche à grands pas. Elle est même, si j'en crois les journaux, en train de nous être expédiée, par le chemin de fer, sous la forme de la fontaine monumentale Bartholdi.

Non pas que ce chef-d'œuvre en plomb repoussé, doive l'être... repoussé par nous. Nous avons acheté une fontaine monumentale qui ne nous était peut-être pas destinée et qui symbolise plutôt la Gironde se précipitant dans l'Océan que le Rhône ou la Saône courant vers la mer encore bien éloignée. Mais Gironde ou Saône, c'est une œuvre d'un grand et puissant aspect — et, bien qu'un peu chère, la fontaine Bartholdi ne peut qu'en embellir notre ville trop pauvre en monuments et en ornements publics.

Mais, la bêtise, elle est ailleurs! elle est dans l'emplacement qu'on a choisi pour y loger notre acquisition.

Savez-vous bien l'espace qu'elle couvre et le cube qu'elle représente? Neuf mètres sur dix en superficie et à peu près dix mètres en hauteur... Cela fait, n'est-ce pas vrai, un beau bloc.

Or, ce bloc n'est pas, n'a jamais été destiné à être vu de tous les côtés comme le sont les fontaines qu'on élève au milieu d'une place publique. Ce monument doit être regardé de face ou de côté, mais non pas par derrière. C'est, adossé à une façade, à un rocher, à une masse quelconque, qu'il produirait son meilleur effet. Il rappelle plutôt la fontaine St-Michel de Paris ou celle du Luxembourg. S'élançant de quelque portique il serait admirablement mis en valeur. Et, du premier moment, ceux qui le connaissent bien pour l'avoir vu au fond de la grande salle d'entrée de l'exposition, ont compris qu'il était impossible de le loger au milieu d'une place ou d'un square: il tournerait le dos à la moitié des spectateurs.

Enfin, a-t-on cru faite merveille en décidant de caser notre nouvelle fontaine sur la place des Terreaux, non pas au milieu, ce serait trop laid, mais à l'extrémité du terre-plein interdit aux voitures, — face à l'Hôtel de Ville, — qui, en effet, sera bien partagé, — mais le dos tourné à la maison du passage qui ne sera pas précisément flattée du cadeau.

Ce sera, en effet, un beau bloc dont elle ne verra que ce qui ne doit pas être vu. Un bloc s'élevant à dix mètres, c'est-à-dire la hauteur d'un second étage, un bloc large de neuf mètres, c'est-à-dire s'étendant sur tout le passage, le cahant, — le bouchant, comme on dit familièrement, — et rendant aussi laide que possible toute la partie de la place qui fait communiquer la rue Saint-Pierre avec la rue d'Algérie.

Je me demande même si, jusqu'à un certain point, le propriétaire de la maison des Terreaux n'aurait pas le droit d'interdire un procès à la ville qui lui enlève ainsi son jour, sa perspective et qui nuit aussi bien à la location de ses magasins qu'à celle de son entresol et de son premier.

Tandis qu'il y avait tant d'emplacements pour adosser, comme elle doit l'être, cette fontaine, alors donnant tout son effet et devenant un des beaux monuments de la ville.

N'y aurait-il pas, à l'extrémité de la pointe du triangle qui va être formé par la rencontre de la nouvelle rue Grôlée et de la rue de la République, un pan coupé

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

1^{er} Mars

45

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE

DE MOSCOU A IRKOUTSK

DEUXIÈME PARTIE

Sangarre qui s'était glissée dans l'ombre jusqu'après de ces deux femmes, resta à cette place pendant plusieurs heures, prêtant l'oreille... Elle ne put rien entendre. Par un sentiment instinctif de prudence, pas un mot ne fut échangé entre Nadia et Marfa Strogoff. Le lendemain, 16 août, vers dix heures du matin, d'éclatantes fanfares retentirent à la lisière du campement. Les soldats tartares se mirent immédiatement sous les armes.

sourde colère, qui ne cherchait qu'une occasion d'éclater.

Michel Strogoff, perdu dans un groupe de prisonniers, vit passer cet homme. Il eut le pressentiment que quelque catastrophe allait se produire, car Ivan Ogareff savait maintenant que Marfa Strogoff était la mère de Michel Strogoff, capitaine au corps des courriers du czar.

Ivan Ogareff, arrivé au centre du campement, descendit de cheval, et les cavaliers de son escorte firent faire un large cercle autour de lui.

En ce moment, Sangarre s'approcha et dit: « Je n'ai rien de nouveau à t'apprendre, Ivan! »

Ivan Ogareff ne répondit qu'en donnant brièvement un ordre à l'un de ses officiers.

Aussitôt, les rangs des prisonniers furent brutalement parcourus par des soldats. Ces malheureux, stimulés à coups de fouet ou poussés du bois des lances, durent se relever en hâte et se ranger sur la circonférence du campement. Un quadruple cordon de fantassins et de cavaliers, disposé en arrière, rendait toute évasion impossible.

Le silence se fit aussitôt, et, sur un signe d'Ivan Ogareff, Sangarre se dirigea vers le groupe au milieu duquel se tenait Marfa Strogoff.

La vieille Sibérienne la vit venir. Elle comprit ce qui allait se passer. Un sourire dédaigneux apparut sur ses lèvres. Elle se pencha vers Nadia, elle lui dit à voix basse: « Tu ne me connais plus, ma fille! Quoi qu'il arrive, et si dure que puisse être cette épreuve, pas un mot, pas un

geste! C'est de lui et non de moi qu'il s'agit! »

À ce moment, Sangarre, après l'avoir regardé un instant, mit sa main sur l'épaule de la vieille Sibérienne.

— Que me veux-tu? dit Marfa Strogoff.

— Viens, répondit Sangarre.

Et, la poussant de la main, elle la conduisit, au milieu de l'espace réservé devant Ivan Ogareff.

Michel Strogoff tenait ses paupières à demi fermées, pour n'être pas trahi par l'éclair de ses yeux.

Marfa Strogoff, arrivée en face d'Ivan Ogareff, redressa sa taille, croisa ses bras et attendit.

— Tu es bien Marfa Strogoff? lui demanda Ivan Ogareff.

— Oui, répondit la vieille Sibérienne avec calme.

— Reviens-tu sur ce que tu m'as répondu lorsque, il y a trois jours, je t'ai interrogée à Omsk?

— Non.

— Ainsi, tu ignores que ton fils, Michel Strogoff, courrier du czar, a passé à Omsk?

— Je l'ignore.

— Et l'homme que tu avais cru reconnaître pour ton fils au relais de poste, ce n'était pas lui, ce n'était pas ton fils?

— Ce n'était pas mon fils.

— Et depuis, tu ne l'as pas vu au milieu de ces prisonniers?

— Non.

— Et si l'on te le montrait, le reconnaîtrais-tu?

— Non.

À cette réponse, qui dénotait une inébranlable résolution de ne rien avouer,

un murmure se fit entendre dans la foule.

Ivan Ogareff ne put retenir un geste menaçant.

— Écoute, dit-il à Marfa Strogoff, ton fils est ici, et tu vas immédiatement le désigner.

— Non.

— Tous ces hommes, pris à Omsk et à Kolyvan, vont défilier sous tes yeux, et si tu ne désignes pas Michel Strogoff, tu recevras autant de coups de knout qu'il sera passé d'hommes devant toi!

Ivan Ogareff avait compris que, quelles que fussent ses menaces, quelles que fussent les tortures auxquelles on la soumettrait, l'indomptable Sibérienne ne parlerait pas. Pour découvrir le courrier du czar, il comptait donc, non sur elle, mais sur Michel Strogoff lui-même. Il ne croyait pas possible que, lorsque la mère et le fils seraient en présence l'un de l'autre, un mouvement irrésistible ne les trahît pas. Certainement, s'il n'avait voulu que saisir la lettre impériale, il aurait simplement donné l'ordre de fouiller tous ces prisonniers; mais Michel Strogoff pouvait avoir détruit cette lettre, après en avoir pris connaissance, et s'il n'était pas reconnu, s'il parvenait à gagner Irkoutsk, les plans d'Ivan Ogareff seraient déjoués. Ce n'était donc pas seulement la lettre qu'il fallait au traître, c'était le porteur lui-même.

Nadia avait tout entendu, et elle savait maintenant que c'était Michel Strogoff et pourquoi il avait voulu traverser sans être reconnu les provinces envahies de la Sibérie!

Sur l'ordre d'Ivan Ogareff, les prison-

niers défilèrent un à un devant Marfa Strogoff, qui resta immobile comme une statue et dont le regard n'exprima que la plus complète indifférence.

Son fils se trouvait dans les derniers rangs. Quand, à son tour, il passa devant sa mère, Nadia ferma les yeux pour ne pas voir!

Michel Strogoff était demeuré impassible en apparence, mais la paume de ses mains saigna sous ses ongles qui s'y étaient incrustés.

Ivan Ogareff était vaincu par le fils et la mère!

Sangarre, placée près de lui, ne dit qu'un mot: « Le knout! »

« Oui! s'écria Ivan Ogareff, qui ne se possédait plus, le knout à cette vieille coquine, et jusqu'à ce qu'elle meure! »

Un soldat tartare, portant ce terrible instrument de supplice, s'approcha de Marfa Strogoff.

Le knout se compose d'un certain nombre de lanières de cuir, à l'extrémité desquelles sont attachés des fils de fer tordus.

On estime qu'une condamnation à cent vingt coups de ce fouet équivalait à une condamnation à mort. Marfa Strogoff le savait, mais elle savait aussi qu'aucune torture ne la ferait parler, et elle avait fait le sacrifice de sa vie.

Marfa Strogoff, saisie par deux soldats, fut jetée à genoux sur le sol. Sa robe, déchirée, montra son dos à nu. Un sabre balança devant sa poitrine, à quelques pouces seulement. Au cas où elle eût fléchi sous la douleur, sa poitrine était percée de cette pointe aiguë.

Le Tartare se tint debout.

Il attendait.

— Va! dit Ivan Ogareff.

qui se serait admirablement prêt à cet emploi ?

Et si vraiment on veut embellir la ville et ne pas réserver toutes les attractions, tous les embellissements pour des quartiers qui sont assez beaux déjà pour n'en avoir pas besoin, — ne voit-on pas qu'à la place de l'ancien Jardin des Plantes, par exemple, on pouvait, avec des enrochements, peu coûteux relativement, réaliser quelque chose comme le Longchamps de Marseille.

C'est justement parce que les étrangers sont attirés dans ces quartiers qu'il fallait y placer un attrait puissant. A Marseille, le Palais de Longchamps est au bout de la ville — et tout le monde y va : pas un passant ne s'arrête à bas sans prendre un fiacre et sans se faire conduire au monument d'Espérandieu. Il y a bien assez de l'Hôtel-de-Ville et du Palais Saint-Pierre sur la place des Terreaux — c'est là surtout qu'il ne fallait rien mettre de plus, — attendu d'ailleurs que c'est là surtout que la place manque.

Je le disais en commençant : il est toujours temps de ne pas faire une bêtise et les hommes — comme les conseils vraiment avisés, sont ceux qui savent se déjuger à propos. Or, pendant que la fontaine roule en chemin de fer, il est encore temps.

Et il serait beau de voir notre municipalité qui, sous le rapport de ses travaux d'édilité n'est pas sans reproche, — reconnaître, sans peur, que si le sage-pèché sept fois par jour, un conseil municipal a bien pu après avoir péché — faire amende honorable et revenir sur une décision irréfutable.

TONY DELION.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

Paris, 29 février.

M. Jules Roche, ministre du commerce et de l'industrie, vient de terminer les négociations qu'il avait engagées avec le représentant des Etats-Unis et que la crise ministérielle avait interrompues.

Le ministre demandait la non-application à la France de l'article 3 du bill Mac-Kinley qui donne au président des Etats-Unis le droit de supprimer l'admission en franchise de certains produits, tels que le sucre, les mélasse, les peaux, etc. En échange, M. Jules Roche proposait l'application de notre tarif minimum à diverses marchandises américaines dont la valeur est sensiblement égale à celle des produits français visés par l'article 3 du bill Mac-Kinley.

Un accord sur ces bases est définitivement intervenu ce matin entre notre ministre du commerce et le représentant américain. Le président de la République des Etats-Unis publiera le 15 mars prochain, une note indiquant les pays auxquels ne sera pas appliqué l'article 3 du bill.

M. Jules Roche va déposer dès jeudi sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant approbation de l'accord intervenu entre les deux gouvernements.

M. Castelar

Déclaration de l'homme d'Etat espagnol. — Appréciations sur les troubles de Berlin. — L'encyclique.

Madrid, 29 février.

Commentant les troubles dont Berlin vient d'être le théâtre, M. Castelar dit que ces événements sont la conséquence inévitable de la politique socialiste suivie par Guillaume II.

Une note, dit-il, livrée simultanément en proie au catholicisme, au militarisme et au socialisme, est exposée à toutes les catastrophes. Selon lui, les socialistes allemands non seulement combattent pour une idée, mais sont, de plus, astreints à lutter pour vivre, privés qu'ils sont par des besoins matériels urgents. L'Allemagne, en effet, ne produit pas assez pour nourrir tous ses habitants, et ceux-ci se trouvent ainsi forcément amenés à se donner à l'industrie. Mais, sur ce terrain, l'Allemagne ne peut pas rivaliser avec la France, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse. D'où l'insuffisance des salaires dans ce pays et la crise constante que subit le prolétariat.

M. Castelar s'est également expliqué sur la question religieuse en France. Il considère comme une erreur de la part des libéraux français le fait de combattre l'Eglise à un moment où tous les libéraux devraient avoir la plus vive gratitude pour le pape à cause de sa récente encyclique qui, dit-il, constitue un service énorme rendu à la cause de la civilisation et de la liberté.

UNE TENTATIVE CRIMINELLE

A l'hôtel de Sagan. — Un engin explosible. — Un concierge blessé.

Paris, 29 février.

Une tentative criminelle, semblable à celle dont a été l'objet le 1er mai l'hôtel de Sagan, vient d'être dirigée contre celui qu'occupe la princesse de Sagan, au 57 de la rue Saint-Dominique, près de l'esplanade des Invalides.

L'hôtel occupé par la princesse se trouve au fond d'une grande cour sablée, tandis que les concierges occupent, de chaque côté de la porte cochère, deux pavillons situés à l'alignement de la rue de Grenelle, entre les hôtels du duc d'Albufera et du duc de Feltra.

Ce matin, à huit heures, pendant qu'il balayait le trottoir, le concierge, M. Prud, remarqua sous la porte cochère, une boîte en fer-blanc de sept à huit centimètres de large sur vingt centimètres de longueur. Il l'examina et ne lui trouvant rien d'extraordinaire, la jeta sur la chaussée.

A ce moment, une détonation semblable à un coup de canon, se fit entendre et fit voler en éclat toutes les vitres des maisons voisines.

Le concierge Prud était blessé à l'œil droit.

Le médecin qui était là au moment où nous sommes arrivés, déclarait que la blessure est sans gravité.

Il n'y a pas d'autre malheur à déplorer. On remarquera pourtant que la boîte était placée précisément dans le sillon que suivent les voitures en entrant ou en sortant et que dans le cas, où comme cela était fort possible elle n'eût pas été remarquée par le concierge, une véritable catastrophe aurait pu se produire.

On n'a encore aucun indice sur l'auteur de cette tentative.

LE DRAME DE TROYES

Une fille assassinée par son amant

Troyes, 29 février.

Cette nuit, à trois heures, les époux Appert demeurant rue du Cloître-Saint-Pierre, furent réveillés par les cris : « A l'assassin ! Ils entendirent ensuite une détonation, puis le bruit d'une chute dans une chambre située au-dessus de la leur.

Ils y montèrent et trouvèrent une fille de mœurs légères, Gabrielle Faivre, baignant dans son sang. A côté d'elle se tenait debout son amant, un comptable nommé Vigner.

Ma maîtresse vient de se suicider, leur dit-il. Nous sommes rentrés ensemble à trois heures moins un quart. J'ai posé mon revolver sur la commode, ma maîtresse l'a pris, ouvert, et a tiré une balle dans la cour du Musée, puis quelques minutes après, alors que j'étais mis mon arme sur la commode, elle l'a reprise et s'est tiré un coup de revolver dans la poitrine. Elle était désespérée parce que je voulais la quitter.

Après ces explications, les époux Appert allèrent prévenir la police. Une enquête fut commencée. Devant le commissaire et le parquet Vigner a soutenu son système malgré les dépositions écrasantes des époux Appert.

L'autopsie semble démontrer que la fille Faivre n'a pas pu se tirer une balle dans les conditions indiquées. La balle, en effet, a suivi une ligne très droite, elle a passé sous le sein gauche et s'est logée entre la colonne vertébrale et la quatrième côte qu'elle a brisée.

Vigner est marié, il habite les Charmilles, mais il entretenait depuis longtemps des relations avec la victime qui est âgée de 27 ans.

Ce drame a produit une grande émotion dans le quartier.

LE CRIME D'IVRY

Les aveux de l'assassin. — Un étrange système de défense. — La recherche des bijoux.

Paris, 29 février.

Comme nous l'avions annoncé hier, l'assassin de la veuve Chipot ne devait pas tarder à avouer son crime. La déposition de son fils ne lui permettait pas de nier plus longtemps.

D'abord il s'était contenté de reconnaître qu'il se trouvait bien à six heures et demie devant le domicile de la victime. Mais qu'il y ait pénétré, qu'il ait assassiné, il n'avait plus souvenir de tout cela, sa défense était molle. Il jouait l'absence de mémoire. « Mais, disait-il, on peut croire le petit, il n'est pas menteur. » C'était déjà l'aveu. La mémoire lui est revenue, après de pres-

santes sollicitations de M. Athalin et de M. Goron. Vers midi, il a avoué à M. Goron. Il a reconnu avoir tué sous l'influence de la boisson.

« Qui, a-t-il dit, j'ai frappé la veuve Chipot. J'étais entré chez elle avec Ernest (son fils) que j'avais rencontré dans les champs. J'avais bu un peu. J'ai bu encore chez la mère Chipot. Elle m'a fait des reproches pour l'avoir dérangé aussi tard. Elle m'a traité de canaille, de toutes sortes de noms. J'avais bu, la colère me montait à la tête. Je lui ai répondu sur le même ton. Alors elle a pris son tisonnier pour me frapper. A ce moment j'ai pris son couteau qui était sur la table et j'ai frappé. »

Il y a eu une lutte assez courte, mais je ne me rappelle plus rien. Comment l'ai-je tuée, je ne sais pas. Je sais que je l'ai frappée, et je crois même lui avoir arraché le tisonnier des mains.

Pendant tout ce temps, l'enfant n'a rien dit. Il ne comprenait pas. Une fois que je l'ai eu achevée, qu'elle ne disait plus rien, j'ai compris que je l'avais tuée.

Je suis parti comme un fou et j'ai passé toute la nuit et toute la journée dehors. J'étais encore ivre. Mais je jure que je n'avais pas l'intention de tuer la mère Chipot. Elle a commencé la querelle et ça a mal tourné.

On dit que j'ai volé des bijoux. C'est faux, je sursuis que je n'ai touché absolument rien.

Bohem, calme jusque-là, s'échauffe, et avec véhémence nie toute tentative de vol. Il a pu être assassiné sans le vouloir ! Mais être voleur, oh ! non, il est trop honnête et ce serait la première fois.

Telle est la version de l'assassin. Les magistrats ne sont pas éloignés de l'accepter, en raison du passé de cet individu.

Cependant ce qui l'accable, c'est le vol, le vol établi, confirmé, prouvé.

Il a été constaté que les meubles avaient été fouillés, les tiroirs de la commode étaient ouverts, les clefs sur la table et la cheminée et des bijoux ont disparu.

Si c'est Bohem qui les a pris et s'en est débarrassé, son récit est une imposture. En ce moment, on recherche les bijoux ; pour l'instruction, il est important de les retrouver.

Hier matin, Bohem a été conduit au service anthropométrique. Aujourd'hui, en présence du juge d'instruction et du médecin légiste M. Vibert, aura lieu la confrontation à la Morgue.

La femme de Bohem est toujours gardée au Dépôt.

Des Voleurs de dix ans

Vingt arrestations

Pantin, 29 février.

Depuis plus de deux mois le marché des Quatre-Chemins, près Pantin, était mis en coupe réglée par une bande d'habiles voleurs ; tous les jours, les nombreux marchands étaient victimes de vols à l'étalage et les clients ou passants voyaient leurs poches coupées et leurs portemonnaies disparues avec une subtilité incroyable.

Malgré une surveillance des plus actives, on n'était pas encore parvenu à arrêter les escrocs quand, hier matin, un agent de service au bout du marché près des fortifications, surprit un gamin d'une dizaine d'années en train de voler des oranges sur la roulette d'un pauvre vieux marchand.

Au même instant, un autre agent, en bourgeois, qui se trouvait dans le marché arrêta un autre gamin qui venait de dérober un jambonneau sur l'établi d'un charcutier.

Les deux jeunes drôles furent conduits au commissariat, où M. Lefebvre, secrétaire de M. André, les interrogea.

Il finit par obtenir des aveux étranges, incroyables et, disons-le, bien tristes.

Ces gamins déclarèrent qu'ils faisaient partie d'une bande parfaitement organisée, dont les acolytes avaient tous de dix à douze ans, pas plus. Le capitaine, Gérard, dit Sac-d'Os, et le second, Stein, dit la Cigogne, ont chacun onze ans à peine. L'autorité du capitaine est vire que celle d'un autocrate. Il inflige des punitions de vingt ou trente coups de poing à ceux de ses hommes qui n'ont pas convenablement opéré.

Ils sont vingt en tout qui viennent d'être arrêtés et envoyés au Dépôt.

Lorsqu'on les a amenés au commissariat, conduits entre cinq agents, beaucoup de monde les ont accompagnés.

La nouvelle avait fait trainée de poudre. Stein, le lieutenant, a volé, rien que la semaine dernière, seize portemonnaies contenant des sommes variant de 40 à 50 francs chacun.

Gérard, le capitaine, n'opérait pas ; il indiquait les coups à faire et les personnes à voler.

Ses ordres devaient être exécutés promptement et à la lettre.

Le produit des larcins était partagé entre tous les affiliés, après que toutes les dépenses ou festins que l'on faisait dans une carrière voisine avaient été réglés : les victuailles volées diminuaient d'autant le coût des orgies.

On suppose que tous ces variétés doivent dépendre d'une autre bande de cambrio-

leurs plus expérimentés, car plusieurs d'entre eux ont parlé des aînés qui « partent pour la chasse » c'est-à-dire ceux qui armés de pinces-moiseigneur, ciseaux à froid, fausses-clefs, etc., etc., commettent les vols avec effraction.

L'enquête qui se poursuit va probablement mettre la justice sur la trace de nombreux individus auteurs des agressions nocturnes qui se sont suivies depuis quelque temps à Pantin et dans les environs.

LES CONDAMNÉS A MORT

Paris, 29 février.

En ce moment, M. Deibler a dix condamnés sur la planche, y compris Anastasy. Ce sont :

- 10 et 20 Emonet et la veuve Chaillon, condamnés à mort le 12 décembre 1891, au Mans, pour assassinat de leur oncle et de leur tante ;
- 30 Gornon, condamné à mort le 22 décembre 1891, à Aix, pour assassinat d'une jeune servante qu'il avait fait assurer sur la vie ;
- 40 David, condamné à mort le 24 décembre 1891, à Nantes, pour assassinat de deux vieilles femmes ;
- 50 Marchand, condamné à mort le 23 janvier, à Périgueux, pour assassinat d'un vieillard ;
- 60 Dogmatschoff, le doyen des souteneurs, condamné à mort le 3 février, à Paris, pour assassinat de sa maîtresse ;
- 70 Relut, condamné à mort le 6 février à Melun, pour assassinat de sa femme qui menaçait de le dénoncer en raison d'un autre crime ;
- 80 Juilliard, condamné à mort le 13 février, à Reims, pour assassinat d'une vieille cabaretière ;
- 90 Claude Charton, condamné à mort le 25 février, à Dijon, pour assassinat de ses anciens maîtres, vol et incendie ;
- 100 Et enfin Anastasy.

Dépêches Diverses

ÉPIDÉMIE DE DIPHTÉRIE. — Niort, 29 février.

Une épidémie de diphtérie sévit sérieusement à Saint-Georges-de-Rex, près de Niort. Sur trente-deux enfants de l'école, dix-sept sont atteints et dix ont déjà succombé.

GRAND INCENDIE A DUNKERQUE. — Dunkerque, 29 février.

Un incendie d'une grande violence a éclaté hier au soir chez M. Vlasseman, farinier. Le feu a gagné ensuite la filature. Seys et une malterie voisine. Les détails manquent.

L'AFFAIRE REYNIER. — Toulon, 29 février.

C'est le 12 mars que viendra devant le tribunal correctionnel de Toulon le procès en diffamation intenté par M. Guis, ancien adjoint de Saint-Cyr, au père du forçat Benjamin Reynier, à M. Clovis Hugues et à son journal le Figaro, la Bataille et le Petit Marseillais.

L'émotion que cette nouvelle avait produite dans la région vient encore d'être accrue par une citation à comparaître à la même date, signifiée par M. Guis au maire de Saint-Cyr, M. Gervais, qui avait présidé la réunion publique provoquée par MM. Clovis Hugues et Antide Boyer.

On assure, d'autre part, que sur la demande des défenseurs, l'affaire sera renvoyée à une date ultérieure.

LE FUSIL A VITRIOL

En même temps qu'un officier japonais inventait le fusil destiné à aveugler l'ennemi, un officier français vient de trouver, de son côté, le fusil à vitriol.

L'auteur de cette innovation est l'honorable commandant Mattei, qui vient d'être nommé, il y a quelques jours, en qualité de commissaire du gouvernement près les conseils de guerre de Paris.

M. le commandant Mattei, qui précédemment remplissait les mêmes fonctions à Grenoble, est l'ancien agent général de la Société franco-africaine des nos établissements du Niger ; de plus, c'est un explorateur très connu des membres de la Société de géographie et le seul, croyons-nous, qui, bien avant Crampel et Djibowski, ait exploré la bouche du Niger et se soit approché, à trois journées de marche, du lac Tchad.

L'idée de cette invention nouvelle est venue, par-à-il, au commandant Mattei à la suite de l'expérience personnelle qu'il a faite des dangers d'une rencontre corps à corps avec les naturels du centre de l'Afrique.

De l'avis du commandant, le meilleur moyen de tenir les nègres à distance, c'est de les asperger avec de l'acide sulfurique.

Au point de vue humanitaire, cette façon de combattre peut paraître excessive, mais, ajoute le commandant, il n'est pas plus inhumain de se battre contre des nègres avec du vitriol, que de les abattre à grande distance avec des armes perfectionnées.

C'est sur le modèle de certains vaporisa-

teurs à odeur, qui revêtent diverses formes d'armes et entraînent la forme du revolver, que M. le commandant Mattei a construit son fusil à vitriol.

L'inventeur avait surtout deux difficultés à vaincre : le choix d'un métal inoxydable et le vent qui, de face, aurait pu rejeter sur le tireur et non projeter sur l'adversaire le liquide corrosif.

Pour résoudre ce double problème, c'est le nickel qui a été choisi comme métal, et le canon de l'arme est remplacé par un tube à coulisse, qui pourra se développer de 4 à 5 mètres.

M. le commandant Mattei a soumis son fusil à vitriol à M. le ministre de la guerre.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Arrestations. — La police de Villefranche a dû, cette nuit, intervenir dans plusieurs rixes qui se sont produites à la sortie du bal masqué, et verbaliser contre des débauchés trop fringants et par trop belliqueux.

Elle a également arrêté à 11 heures 1/2 du soir, à l'arrivée du train un sieur J..., de Chagny (Saône-et-Loire), âgé de 38 ans, fer, avait essayé de billet de chemin de fer, avait essayé de se faire passer pour un agent de sortie de la gare.

Les agents ont également surpris ce matin au marché de la place de la sous-préfecture, en flagrant délit de vol à l'étalage, un nommé Jacques Barande, domicilié à Villefranche, rue Porqueroles. Il a été écroué à la chambre de sûreté.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du samedi 27 février, le tribunal correctionnel de Villefranche a prononcé les condamnations suivantes : Marie Chometon, 15 jours de prison, pour abus de confiance ; Louis-Alphonse Boyer, 4 mois de prison, pour escroquerie ; François Gaudet, 6 jours de prison, pour coups et blessures.

Incendie. — Le 27 février, un incendie s'est déclaré dans une maison d'habitation appartenant à M. Jonchier, propriétaire à Monsols. Malgré de prompts secours, rien n'a pu être sauvé, toute la maison a été la proie des flammes.

La gendarmerie prévenue s'est aussitôt rendue sur les lieux, et a procédé aux constatations d'usage.

Les pertes qui sont évaluées à 6,000 fr., sont couvertes par une assurance.

Givros. — M. Brossette. — A propos de notre bref compte-rendu de la séance du conseil municipal, paru dans l'Echo du 26 février, M. Brossette nous écrit une lettre dont nous extrayons — imparialement — le passage suivant :

Le projet concernant l'entrée des viandes mortes est revenu de la lecture des rectifications, basées sur des extraits de loi et des délibérations du Conseil d'Etat, j'ai demandé, pour en finir avec cette question pendante depuis longtemps, le vote en bloc de ces rectifications.

Quant aux demandes d'admission aux hospices, j'ai demandé qu'à l'avenir l'administration s'enquière de la situation pécuniaire des solliciteurs, et j'ai voté les propositions.

Agir ainsi, n'est-ce pas agir dans l'intérêt des contribuables ?

LOIRE

Roanne. — Commencement d'incendie. — Hier, dans l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la caserne de gendarmerie, dans la chambre du capitaine de gendarmerie et pendant son absence.

Le gendarme de garde s'est aperçu, après quelques recherches, que le feu était dans la chambre de son capitaine. Ce dernier ayant laissé la clé de sa chambre au poste, le gendarme a aussitôt ouvert et a éteint le feu, qui s'était déjà communiqué au lit.

Les pertes, purement matérielles, sont peu importantes.

Bal du Mardi Gras. — Le bal organisé au théâtre promet d'être superbe. L'orchestre sera sous la direction de M. Masquelier et le buffet tenu par M. Létang. Les prix d'entrée sont : cavalier, 2 fr. ; dame, 1 fr. ; point de vue, 0 fr. 50.

Rive-de-Gier. — Classe 1891. — Le banquet de cette classe est définitivement fixé au dimanche 6 mars, à l'hôtel du commerce. On se réunira à midi au café du Centre.

Les adhésions seront reçues jusqu'au vendredi soir 4 mars. Les souscripteurs sont instamment priés de faire inscrire leurs noms avant cette date.

Saint-Chamond. — Acte de probité. — M. Antoine Bouteiller, ouvrier aux forges et aciéries de la marine, a trouvé un portemonnaie contenant une somme de 200 fr., qu'il s'est empressé de faire parvenir à son propriétaire.

Nos félicitations à cet honnête ouvrier.

Caisse d'épargne. — Dans les séances des 25 et 28 février, il a été fait 242 versements, dont 30 nouveaux, faisant ensemble 56,964 fr., et 163 remboursements, dont 8 pour solde, faisant ensemble 27,879 fr. 78.

SÈRE

Vienne. — Nos édités. — Une curieuse discussion pour la prochaine réunion du conseil municipal.

Il ne s'agit rien moins que de savoir si

l'on mettra ou non la curieuse pancarte ci-dessous à l'entrée du nouveau trottoir qu'on face de rélargir sur le bord de la Gère, en Siella ; — voici le libellé proposé :

« Avis au public. — Les piétons sont prévenus qu'ils ne devront sous aucun prétexte circuler sur ce trottoir à deux personnes de front, et surtout, recommandation expresse de ne pas s'y engager s'ils aperçoivent une ou plusieurs personnes venant en sens contraire ; cela, pour le bien public, et afin d'éviter toute agglomération fâcheuse qui pourrait devenir funeste au moment du passage du tramway à vapeur. »

Vraiment, on croirait rêver !... On reconstruit un trottoir parce qu'il est trop étroit, et le travail achevé, on s'aperçoit avec stupeur que deux personnes peuvent à peine y marcher de front, tandis qu'il était si facile de se conformer pour le modèle et les dimensions au trottoir balcon qui existe actuellement au Chemin-Neuf et qui répond en tous points aux conditions nécessaires pour assurer la sécurité du public.

Et plus loin, attention, lions nous : « Il est également interdit à tousjours : de se pencher sur la barrière, l'administration municipale ne répondant en aucun cas des accidents qui pourraient survenir aux personnes ayant enfreint le présent règlement. »

En effet ; une personne compétente qui a pu apprécier le peu de solidité de la construction actuelle nous assure que quelques personnes seulement faisant un léger effort sur cette barrière entraîneraient facilement les pierres sur lesquelles elle est scellée, celles-ci n'ayant qu'à peine trente centimètres de largeur, c'est-à-dire absolument insuffisantes pour servir de contre-poids à la masse des curieux qui, à certaines époques de l'année affluent dans cette partie de la ville.

« Avis à qui de droit. — Bal masqué. — A l'occasion du mardi-gras, la fanfare de la Porte de Lyon donnera ce soir, à huit heures, dans la salle du théâtre, un deuxième et dernier grand bal paré, masqué et travesti.

L'orchestre, dirigé par M. Fanguet, sera composé de 45 musiciens. Prix d'entrée : un cavalier et sa dame, 2 francs ; dames seules, 1 franc.

DROME

Valence. — Théâtre. — Pour les adieux de la troupe d'opéra, irrévocablement ce soir, mardi, dernière représentation du Voyage de Suzette. Pour cette dernière représentation, la direction offre l'entrée gratuite à tous les enfants âgés de moins de 12 ans.

Jeudi, 3 mars, débuts de la troupe d'opéra, qui jouera le Barbier de Séville ou les Mousquetaires de la Reine.

Notre marché hebdomadaire. — Malgré une température tout à fait printanière, notre marché a battu froid. Beaucoup de forains et de marchands ambulants ; par contre, très peu d'acheteurs.

Le concert d'hier. — Notre excellente fanfare de Valence, sous l'habile direction de M. Marie, s'est fait applaudir chaleureusement pour l'exécution de divers nouveaux morceaux qui ont été enlevés avec un ensemble parfait.

A cette occasion, nous rappelons que le deuxième bal masqué que cette société doit nous donner sur le plancher du théâtre, aura lieu le 2 avril prochain.

Un Mort qui ressuscite

On nous écrit de Vaugneray : Un nommé Bonnet, malade depuis quelques jours, a succombé avant-hier soir ; on avait fait tous les préparatifs pour son enterrement, qui devait avoir lieu ce matin ; les invités, le clergé étaient déjà arrivés, quand sa fille, qui voulait embrasser une dernière fois le cadavre de son père, constata qu'il était encore chaud. Elle lui prit la main et fut très étonnée lorsqu'elle sentit que le mort lui pressait les doigts ; elle appela au secours et l'on constata que le prétendu défunt était tout simplement en léthargie.

Cet événement a produit une vive sensation dans la commune.

BRULÉE VIVE

On nous écrit de Charbonnières : Un grave accident a jeté la consternation dans la coquette cité de Charbonnières.

Tous les Lyonnais qui ont l'habitude de fréquenter aux beaux jours la charmante station balnéaire connaissent l'hôtel de la Jeune France tenue par Mme veuve Perret.

Hier soir, Mlle Perret, âgée de 45 ans, se tenait dans un salon tout près d'une grille allumée.

Par une imprudence fâcheuse, elle s'approcha un peu trop du foyer, et ses jupes s'enflammèrent au contact du brasier.

Malheureusement, Mlle Perret ne fut pas maîtresse d'elle-même, et au lieu d'éteindre les flammes elle sortit en courant et traversa le vestibule en appelant au secours.

L'air déplacé avait attisé le feu et lorsque

mots : « Bien rendu ! » n'était autre qu'Alcide Jolivet. Son confrère et lui, s'étaient arrêtés au camp de Zabédiero, assistaient à cette scène.

Pardieu ! dit-il à Harry Blount, ces gens du Nord sont de rudes hommes ! Avouez que nous devons une réparation à notre compagnon de route ! Korpanoff ou Strogoff se vaient ! Belle revanche de l'affaire d'Ichim !

— Oui, revanche, en effet, répondit Harry Blount, mais Strogoff est un homme mort. Dans son intérêt, il aurait peut-être mieux fait de ne pas se souvenir encore.

— Et de laisser périr sa mère sous le knout.

— Croyez-vous qu'il lui ait fait un meilleur sort par son emportement, à elle et à sa sœur ?

— Je ne sais rien, je ne sais rien, répondit Alcide Jolivet, si ce n'est que je n'aurais pas mieux fait à sa place. Quelle balafre ! Eh ! que diable ! Il faut bien bouillir quelquefois. Dieu nous aurait mis de l'eau dans les veines et non du sang, s'il nous eût voulu toujours et partout imperturbables !

— Joli incident pour une chronique, dit Harry Blount. Si Ivan Ogareff voulait seulement nous communiquer cette lettre !

Cette lettre, Ivan Ogareff, après avoir éteint le sang qui lui couvrait le visage, en avait brisé le cachet. Il la lut et la relut longuement, comme s'il eût voulu se bien pénétrer de tout ce qu'elle contenait.

Puis, après avoir donné ses ordres pour que Michel Strogoff, étroitement garrotté, fut dirigé sur Tomsk avec les

autres prisonniers, il prit le commandement des troupes campées à Zabédiero, et, au bruit assourdissant des tambours et

Le chef-cuisinier de l'établissement survint, la moitié des vêtements étaient consumés. On trouva une couverture, puis rouler la jeune fille dedans, cela demandait quelques secondes — des siècles — on la circonscrivait à l'aide d'une corde... Quand on put transporter la jeune fille dans sa chambre, elle était affreusement brulée.

LYON NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 29 février 9 heures soir : Hauteur du baromètre : 755. — Température : 8°. — Direction du vent : N.-O. — Maximum de température dans les vingt-quatre heures + 12°. — Minimum de température dans les 24 heures : + 4°.

Situation générale. — Le baromètre est très peu élevé sur l'Europe occidentale; les faibles pressions continuent à remonter vers le Nord-Est. En France, les averse sont générales, et de très abondantes, on prévoit la continuation de même temps. Le thermomètre reste au-dessous de zéro.

Température. — Une hausse barométrique a lieu sur les côtes de la France; mais la pression est toujours basse au large de l'Océan. Les hauteurs sont de 756 à Biarritz et 758 à Boulogne.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Temps gris, nuageux, averse et éclaircies.

Nous avons annoncé que l'élection législative du 11^e arrondissement pour le remplacement de M. Thévenet aurait lieu le 27 mars. Cette date, qui avait été arrêtée, est abandonnée pour cette raison que les listes électorales sont closes seulement le 31 mars; or, dans le 11^e arrondissement, il se produit chaque année un mouvement de mille ou deux électeurs et mouvement qui aurait lieu le 27 mars pour une élection qui donnerait lieu à de nombreuses réclamations. Le 5 avril semblait donc indiqué, mais il y avait ballottage, le second scrutin devrait avoir lieu le 17 avril, jour de Pâques; on s'est arrêté enfin au 10 avril et cette date peut-être considérée comme définitive.

Aux termes d'un arrêté qui vient d'être publié par le Journal Officiel, le nombre des bourses à allouer par le ministre du commerce à l'école supérieure de commerce de Lyon est fixé à deux pour la rentrée scolaire de 1892.

Le cours municipal de sociologie s'ouvre demain, à huit heures du soir; il aura lieu tous les mercredis dans la salle de l'amphithéâtre A de la faculté des lettres.

La présente année sera consacrée à l'étude des idées directrices de la civilisation et la première leçon portera sur les questions suivantes : « Qu'est-ce que la sociologie ? Origines françaises de la science sociale ». Une remarque à propos de ce cours : Sur les affiches, le professeur, M. Bertrand, est qualifié de « professeur à l'Université de Lyon ». C'est la première fois qu'une désignation de ce genre figure sur un document officiel.

Nous apprenons la mort inattendue de M^{me} Jean Fessetaud.

Nous adressons à M. Fessetaud, ainsi qu'aux familles Fessetaud et Giraud, l'expression de nos vifs regrets et de nos plus sympathiques compliments de condoléance.

Nous apprenons que la chambre syndicale présidée par M. Attout-Taillefer recule la date d'admission des adhérents à l'exposition internationale de photographie qui doit s'ouvrir à Paris le 20 avril prochain, au Palais des Beaux-Arts, galerie Rapp.

Cette décision est motivée par le nombre de demandes qui se produisent dans le 8^e groupe « annexes industrielles » auquel on doit donner une organisation distincte, au point de vue de l'emplacement et des jurys.

Cette annexe comprend toutes les industries qui se rattachent à la photographie, papeterie, chauffage, meubles, céramique, camping, locomotion, etc.

Il a même été décidé qu'une suite de salons spéciaux serait réservée aux vélocipèdes, et que cette classe posséderait son indépendance absolue.

La variété des sites que dans leur rapide déplacement ces gracieuses machines présentent à l'objectif photographique, explique l'utilité d'un tel rapprochement.

Récemment sous le même toit la photographie et la vélocipédie comprendront les mutuels services qu'elles peuvent se rendre et feront pratique une union qui, charmante pour le touriste, contribuera au développement de deux grandes industries.

Le télégraphe dans les gares : Le service télégraphique des compagnies de chemins de fer a été jusqu'à présent confié dans les grandes gares à des employés des postes et télégraphes.

Ces derniers, spécialement affectés au service des dépêches concernant la circulation, étaient en même temps chargés de contrôler celles qui pouvaient avoir un caractère privé ou signalétique à leur administration.

Il n'en sera plus ainsi désormais, car les compagnies vont assurer ce service avec leur personnel.

Sur certains réseaux, il est même question de le confier à des femmes. Les employés de l'Etat cesseront leur service le 15 avril prochain sur l'Orléans et le 1^{er} mai sur le P.-L.-M.

C'est aujourd'hui le Mardi-Gras : nous le disons à dessein, sans cela les lyonnais courraient grand risque de ne pas s'en apercevoir. Des masques étaient bien leurs profils anguleux et leurs faces brutalement peinturlurées aux devantures des magasins; on les voit, à cette époque, disparaître comme en d'autres, on se heurte en passant à des chaises de jardin ou à des articles de villégiature. Cela ne veut pas dire que Lyon soit aux folies du carnaval, pas plus que les hamacs ne démontrent la certitude d'une longue période de beau temps.

Diplômes de jardinier :

Les examens pour l'obtention des différents diplômes conférés aux jardiniers par l'association horticole lyonnaise, ont eu lieu hier 28 février 1892, dans l'établissement horticole de M. Cl. Jacquier fils, à Lyon-Monplaisir.

Onze candidats s'étaient fait inscrire. Ont obtenu : Le diplôme supérieur, M. Pierre Large, de Saint-Genis-Laval.

Le diplôme de culture maraîchère, M. Joseph Emery, de Tassin.

Le diplôme d'arboriculture, MM. Avalet et Bonnefond, de Vienne; Bâtard, d'Evian-les-Bains.

Le diplôme de floriculture, MM. Benoît Ferrière, de Marcy-L'Étoile, et Auguste Bracorçay, de Chazay (Ain).

Les examinateurs pour le diplôme supérieur, étaient MM. Comte, David, Ant. Rivière et Viand-Morel; pour la culture maraîchère, MM. Grenier, Favre, Oct. Meyran et Verne; pour l'arboriculture, MM. Achard, P. Guillaud, Cl. Jacquier fils, Cl. Lavenir et Thibaut fils; pour la floriculture, MM. Jules Chretien, Et. Devillat, Goujon, Hoste et Rozain.

Le prix du beurre a augmenté brusquement hier matin : sur les marchés des quais Saint-Antoine et de la Guillotière, on ne pouvait en trouver de passable qu'à 1 fr. 50 au lieu de 1 fr. 30 et 1 fr. 35. Les marchands étaient même assez peu rassurants pour leurs clientes matinales.

Vous le verrez à 2 francs, ma petite dame, disaient-ils.

On serait tenté d'attribuer ce renchérissement aux tarifs douaniers, mais il paraît qu'il n'y a rien de tout cela. Tout le monde vient de l'influence pour laquelle un grand nombre de personnes se traitent par le régime lacté. Il y a moins de lait disponible, on fait donc moins de beurre.

Nous donnons la version pour ce qu'elle vaut : au prix où est le beurre, la vérité doit coûter cher.

SEMAINE INDUSTRIELLE & Commerciale

SOIES ET SOIERIES

La condition a enregistré, du 44 au 17 février 1892, 89,475 kilos contre 94,605 la semaine précédente, et 89,944 de la semaine correspondante de 1891. Ces quantités sont fournies par un total de 1,380 balles, sur lequel les grèges entrent pour 970 balles.

Il nous faut, une fois de plus, nous répéter. La situation du marché est toujours celle que nous indiquions dans nos précédentes chroniques, avec toutefois un changement peu important encore, mais que nous devons cependant constater.

Il semble que les transactions en matières prennent une meilleure tournure. Les prix sont un peu mieux tenus, les vendeurs paraissent un peu moins découragés et semblent avoir une attitude plus conforme à leurs intérêts.

Par contre, la fabrique revient au calme. Hétons-nous de dire qu'il en est ainsi chaque année à pareille époque et que le fait ne doit pas étonner.

Un facteur puissant de la fermeté du prix des soies sera certainement la hausse signalée sur les cours du métal argent. Les changes de l'Extrême-Orient en ont immédiatement ressenti le contre-coup, et les marchés exotiques vont bénéficier de ce mouvement.

La baisse continue du cours du métal avait une répercussion désastreuse sur la tenue et la régularité du prix des soies, et depuis longtemps cette baisse entretenait le malaise sur toutes les places de production.

Pendant cette dernière période, le marché de Milan a paru assez animé et les cours accusent une tendance à la fermeté. On attribue cette résistance des vendeurs à la diminution des stocks à Shanghai. Il est à remarquer en outre que ce qui reste de ces stocks est composé de qualités généralement mauvaises et d'un écoulement difficile.

Si les nouvelles de Chine sont toutes à la résignation, il n'en est pas de même pour les provenances du Japon et de Canton, de plus en plus maltraitées comme prix. Nous croyons à un réveil prochain sur toutes les places de l'Orient, réveil provoqué par les achats que fera sous peu la fabrique américaine. Et il est à supposer que nos soies d'Europe bénéficieront rapidement de la hausse qu'amèneront inévitablement ces demandes.

Nous voici bientôt au terme de la saison de printemps et c'est tout au plus si, le beau temps aidant, nous pourrions espérer des réassortiments importants. A moins toutefois des articles de pure mode qui tendent de plus en plus à se commettre au jour le jour et selon les demandes.

Pour l'instant, le calme est complet sur tous les marchés de consommation, et la fabrique hâte la livraison de ses ordres de printemps.

Les trois principaux marchés qui alimentent notre fabrication, sont loin d'avoir les mêmes besoins et, non moins éloignés, d'avoir les mêmes goûts.

A une époque peu éloignée encore, Paris donnera le ton, lancera les articles, puis Londres et New-York venant ensuite et adoptant de nos modes ce qui convenait le mieux à leur tempérament.

Il est loin d'en être ainsi, maintenant. New-York et Londres deviennent de plus en plus autonomes et ne subissent que très rarement l'influence parisienne.

Actuellement, malgré l'énorme développement pris par la fabrication indigène des Etats-Unis, la place de New-York est encore celle qui fait preuve de la plus grande activité, quant aux affaires soieries.

Malgré l'énorme quantité de Ponges imprimés que nous avons exportés, pour cette consommation on signale déjà des suppléments sérieux qui ramèneront un peu d'animation dans nos ateliers d'impressions, pour l'heure au calme plat.

Constations que, conformément à nos prévisions, l'engouement pour le rongeant n'aura pas eu la suite espérée par beaucoup et que notre grand article impression reste l'ouvrage, comme par le passé.

On fut toujours beaucoup de rubans pour l'Amérique et cela dans tous les genres, depuis les plus riches jusqu'aux meilleurs marchés. En bel article, les deux tons et ombrés nacrés, témoignent d'une grande résistance.

Quelques ordres également en fausse soie, mais nous croyons que, d'ici peu, on reviendra à la vraie soie française, autrement gracieuse et de meilleur goût, que cette soie bâtarde, que les stéphanos ont très improprement dénommée soie antérieure.

En article bas prix, teints en pièce et à fil de tons, c'est toujours en faille bords

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi, 1^{er} Mars, 6^e jour de l'année. Premier quartier le 5; pleine lune le 13. Soleil : lever, 6 h. 43; coucher, 5 h. 42.

Chaire départementale d'agriculture. — Le jeudi 8 mars, à deux heures, M. Deville, professeur départemental d'agriculture, fera, à Ville-Morgon, une conférence agricole.

Tentative de suicide. — M. S..., 36 ans, habitant avec sa mère, propriétaire, rue de la Lône, a tenté de se suicider hier soir à quatre heures en se pendant à une patère derrière la porte de sa chambre.

M^{me} S..., rentrant à ce moment, pénétra dans l'appartement de son fils et s'empressa de couper la corde.

M. Chatelet, pharmacien, appelé aussitôt, a donné des soins au désespéré, qui en sera quitte cette fois.

Quant aux causes du suicide, elles sont d'un ordre tout intime.

An funiculaire. — M. Joseph D..., qui doit être le modèle des employés — il est comptable — et partisan de la ligne droite, non seulement en ce qui concerne la comptabilité, mais jusque dans les moindres actes de sa vie.

C'est ainsi qu'hier, à une heure du matin, voulant regagner le boulevard de la Croix-Rouge, où il habite, il emprunta, pour se rendre au plateau, le chemin de la « Ficelle ».

Mais le veuilleur de nuit, M. Bruyard, lui fit poliment observer que les piétons ne passaient point par là.

D..., qui avait absorbé quelques verres de trop, traita le garde d'imbecile, ce qui lui a valu de passer la nuit au poste.

Le feu. — Un violent feu de cheminée s'est déclaré rue Saint-Dominique, 13, dans l'appartement de M. Chavani.

Le feu, qui s'était communiqué à la gaine de la cheminée, a été rapidement éteint par deux pompiers, aidés d'un gardien de la paix.

Abus de confiance. — M. Marius Mondon, cuisinier, place de la Croix-Rouge, remettait il y a quelques jours à un de ses collègues, M. Louis Guy, cuisinier, rue Moncey, 41, une somme de huit francs pour retirer divers objets engagés au Mont-de-Piété.

Ce dernier garda par devers lui l'argent de M. Mondon, et sur la plainte de celui-ci, Guy a été arrêté par les agents de la sûreté.

Acte de probité. — M. Vernadet, serrurier, rue Molière, 149, a remis au chef de poste de la mairie du troisième arrondissement un porte-monnaie contenant une certaine somme trouvée par lui, hier soir, à sept heures, rue Villeroi.

Agression. — A une heure du matin, M^{lle} Louise L..., repasseuse, rue Duguesclin, 216, a été assaillie sur le quai des Célestins par un malfaiteur.

Aux cris poussés par la malheureuse, des agents sont accourus, mais l'agresseur avait déjà disparu.

Arrestations. — Joseph Andry, 35 ans, employé de commerce, a été écroué au Palais de Justice, en vertu d'un arrêt de la cour d'appel de Grenoble pour escroquerie.

Sur l'ordre de M. Duplaquet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville, M^{lle} Félicie Bory, 24 ans, guimpière, rue Diderot, 9, a été arrêtée pour vol.

Entre voisins. — M^{me} Jareton, ménagère, rue Moncey, 194, est venue se plaindre hier soir, à neuf heures, que M. C..., corroyeur, demeurant même adresse, l'avait frappée d'un violent coup de poing.

Effectivement, une abondante hémorragie nasale attestait le fait.

La blessée a été pansée dans une pharmacie voisine.

Tombola du bal des artistes. — Jeudi prochain, 9 mars, aura lieu le tirage de la tombola du bal des artistes au théâtre des Célestins, foyer public, à 2 heures. Les porteurs de billets auront droit d'y assister. Nous engageons vivement ceux qui ne possèdent pas encore de billets à s'en procurer au plus tôt : on en trouve chez les dames artistes et chez les commerçants, dont les noms et adresses ont été cités sur les affiches du bal et des théâtres.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui mardi 1^{er} mars, à l'occasion du Mardi-Gras, les Célestins donnent deux représentations du grand succès de la saison : En matinée, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, et le soir, à 8 h. 1/4, La Famille Pont-Biquet, l'œuvre de M. Alexandre Bisson.

Tous les soirs, à 8 h. 1/4, La Famille Pont-Biquet. Les feuilles de location sont à la disposition du public.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à l'occasion du Mardi-Gras, le Petit Duc, l'opéra-comique à grand spectacle de Ch. Lecocq, sera donné à grand succès à 1 h. 1/2 pour la dernière fois. Cette représentation est spécialement offerte aux enfants qui, accompagnés de leurs parents, entreront gratuitement à toutes les places. On commencera par Maître Bovarel, comédie en un acte. Par la composition du spectacle, cette matinée se recommande tout spécialement aux familles.

Le soir, à 8 heures, Maître Bovarel et le Petit Duc.

Le bureau de location est ouvert de 10 h. du matin à 7 h. du soir sous le péristyle du théâtre.

Salle Indienne (Théâtre-Bellecour). — Mardi-Gras, 1^{er} mars, salle Indienne, huitième grand bal masqué, de minuit à cinq heures du matin.

M. Louis Boyer, dont les parents demeurèrent rue d'Enfer, 93, à Villefranche, nous prie d'insérer que sa famille n'a absolument rien de commun avec le sieur Louis-Alphonse Boyer, récemment condamné à quatre mois de prison par le tribunal correctionnel de Villefranche, de même qu'avec un nommé Louis Boyer, dont l'arrestation pour escroquerie avait été mentionnée dans notre n^o du 2 janvier.

Avis très important. — Nous tenons à informer nos lecteurs que le Sirop Vial de Vaise contre les irritations est le remède le plus sûr, le plus rapide et le meilleur marché contre les rhumes, toux, bronchites, etc. Il a d'ailleurs fait ses preuves depuis longtemps et surtout dernièrement pendant l'influenza.

Le n^o entre dans sa préparation que du sucre de première marque; les produits narcotiques en sont rigoureusement exclus; aussi peut-on le donner sans danger même aux enfants. C'est en détruisant l'irritation qu'il guérit la maladie.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi, 1^{er} Mars, 6^e jour de l'année. Premier quartier le 5; pleine lune le 13. Soleil : lever, 6 h. 43; coucher, 5 h. 42.

Chaire départementale d'agriculture. — Le jeudi 8 mars, à deux heures, M. Deville, professeur départemental d'agriculture, fera, à Ville-Morgon, une conférence agricole.

Tentative de suicide. — M. S..., 36 ans, habitant avec sa mère, propriétaire, rue de la Lône, a tenté de se suicider hier soir à quatre heures en se pendant à une patère derrière la porte de sa chambre.

M^{me} S..., rentrant à ce moment, pénétra dans l'appartement de son fils et s'empressa de couper la corde.

M. Chatelet, pharmacien, appelé aussitôt, a donné des soins au désespéré, qui en sera quitte cette fois.

Quant aux causes du suicide, elles sont d'un ordre tout intime.

An funiculaire. — M. Joseph D..., qui doit être le modèle des employés — il est comptable — et partisan de la ligne droite, non seulement en ce qui concerne la comptabilité, mais jusque dans les moindres actes de sa vie.

C'est ainsi qu'hier, à une heure du matin, voulant regagner le boulevard de la Croix-Rouge, où il habite, il emprunta, pour se rendre au plateau, le chemin de la « Ficelle ».

Mais le veuilleur de nuit, M. Bruyard, lui fit poliment observer que les piétons ne passaient point par là.

D..., qui avait absorbé quelques verres de trop, traita le garde d'imbecile, ce qui lui a valu de passer la nuit au poste.

Le feu. — Un violent feu de cheminée s'est déclaré rue Saint-Dominique, 13, dans l'appartement de M. Chavani.

Le feu, qui s'était communiqué à la gaine de la cheminée, a été rapidement éteint par deux pompiers, aidés d'un gardien de la paix.

Abus de confiance. — M. Marius Mondon, cuisinier, place de la Croix-Rouge, remettait il y a quelques jours à un de ses collègues, M. Louis Guy, cuisinier, rue Moncey, 41, une somme de huit francs pour retirer divers objets engagés au Mont-de-Piété.

Ce dernier garda par devers lui l'argent de M. Mondon, et sur la plainte de celui-ci, Guy a été arrêté par les agents de la sûreté.

Acte de probité. — M. Vernadet, serrurier, rue Molière, 149, a remis au chef de poste de la mairie du troisième arrondissement un porte-monnaie contenant une certaine somme trouvée par lui, hier soir, à sept heures, rue Villeroi.

Agression. — A une heure du matin, M^{lle} Louise L..., repasseuse, rue Duguesclin, 216, a été assaillie sur le quai des Célestins par un malfaiteur.

Aux cris poussés par la malheureuse, des agents sont accourus, mais l'agresseur avait déjà disparu.

Arrestations. — Joseph Andry, 35 ans, employé de commerce, a été écroué au Palais de Justice, en vertu d'un arrêt de la cour d'appel de Grenoble pour escroquerie.

Sur l'ordre de M. Duplaquet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville, M^{lle} Félicie Bory, 24 ans, guimpière, rue Diderot, 9, a été arrêtée pour vol.

Entre voisins. — M^{me} Jareton, ménagère, rue Moncey, 194, est venue se plaindre hier soir, à neuf heures, que M. C..., corroyeur, demeurant même adresse, l'avait frappée d'un violent coup de poing.

Effectivement, une abondante hémorragie nasale attestait le fait.

La blessée a été pansée dans une pharmacie voisine.

Tombola du bal des artistes. — Jeudi prochain, 9 mars, aura lieu le tirage de la tombola du bal des artistes au théâtre des Célestins, foyer public, à 2 heures. Les porteurs de billets auront droit d'y assister. Nous engageons vivement ceux qui ne possèdent pas encore de billets à s'en procurer au plus tôt : on en trouve chez les dames artistes et chez les commerçants, dont les noms et adresses ont été cités sur les affiches du bal et des théâtres.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui mardi 1^{er} mars, à l'occasion du Mardi-Gras, les Célestins donnent deux représentations du grand succès de la saison : En matinée, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, et le soir, à 8 h. 1/4, La Famille Pont-Biquet, l'œuvre de M. Alexandre Bisson.

Tous les soirs, à 8 h. 1/4, La Famille Pont-Biquet. Les feuilles de location sont à la disposition du public.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à l'occasion du Mardi-Gras, le Petit Duc, l'opéra-comique à grand spectacle de Ch. Lecocq, sera donné à grand succès à 1 h. 1/2 pour la dernière fois. Cette représentation est spécialement offerte aux enfants qui, accompagnés de leurs parents, entreront gratuitement à toutes les places. On commencera par Maître Bovarel, comédie en un acte. Par la composition du spectacle, cette matinée se recommande tout spécialement aux familles.

Le soir, à 8 heures, Maître Bovarel et le Petit Duc.

Le bureau de location est ouvert de 10 h. du matin à 7 h. du soir sous le péristyle du théâtre.

Salle Indienne (Théâtre-Bellecour). — Mardi-Gras, 1^{er} mars, salle Indienne, huitième grand bal masqué, de minuit à cinq heures du matin.

M. Louis Boyer, dont les parents demeurèrent rue d'Enfer, 93, à Villefranche, nous prie d'insérer que sa famille n'a absolument rien de commun avec le sieur Louis-Alphonse Boyer, récemment condamné à quatre mois de prison par le tribunal correctionnel de Villefranche, de même qu'avec un nommé Louis Boyer, dont l'arrestation pour escroquerie avait été mentionnée dans notre n^o du 2 janvier.

Avis très important. — Nous tenons à informer nos lecteurs que le Sirop Vial de Vaise contre les irritations est le remède le plus sûr, le plus rapide et le meilleur marché contre les rhumes, toux, bronchites, etc. Il a d'ailleurs fait ses preuves depuis longtemps et surtout dernièrement pendant l'influenza.

Le n^o entre dans sa préparation que du sucre de première marque; les produits narcotiques en sont rigoureusement exclus; aussi peut-on le donner sans danger même aux enfants. C'est en détruisant l'irritation qu'il guérit la maladie.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi, 1^{er} Mars, 6^e jour de l'année. Premier quartier le 5; pleine lune le 13. Soleil : lever, 6 h. 43; coucher, 5 h. 42.

Chaire départementale d'agriculture. — Le jeudi 8 mars, à deux heures, M. Deville, professeur départemental d'agriculture, fera, à Ville-Morgon, une conférence agricole.

Tentative de suicide. — M. S..., 36 ans, habitant avec sa mère, propriétaire, rue de la Lône, a tenté de se suicider hier soir à quatre heures en se pendant à une patère derrière la porte de sa chambre.

M^{me} S..., rentrant à ce moment, pénétra dans l'appartement de son fils et s'empressa de couper la corde.

M. Chatelet, pharmacien, appelé aussitôt, a donné des soins au désespéré, qui en sera quitte cette fois.

Quant aux causes du suicide, elles sont d'un ordre tout intime.

An funiculaire. — M. Joseph D..., qui doit être le modèle des employés — il est comptable — et partisan de la ligne droite, non seulement en ce qui concerne la comptabilité, mais jusque dans les moindres actes de sa vie.

C'est ainsi qu'hier, à une heure du matin, voulant regagner le boulevard de la Croix-Rouge, où il habite, il emprunta, pour se rendre au plateau, le chemin de la « Ficelle ».

Mais le veuilleur de nuit, M. Bruyard, lui fit poliment observer que les piétons ne passaient point par là.

D..., qui avait absorbé quelques verres de trop, traita le garde d'imbecile, ce qui lui a valu de passer la nuit au poste.

Le feu. — Un violent feu de cheminée s'est déclaré rue Saint-Dominique, 13, dans l'appartement de M. Chavani.

Le feu, qui s'était communiqué à la gaine de la cheminée, a été rapidement éteint par deux pompiers, aidés d'un gardien de la paix.

Abus de confiance. — M. Marius Mondon, cuisinier, place de la Croix-Rouge, remettait il y a quelques jours à un de ses collègues, M. Louis Guy, cuisinier, rue Moncey, 41, une somme de huit francs pour retirer divers objets engagés au Mont-de-Piété.

Ce dernier garda par devers lui l'argent de M. Mondon, et sur la plainte de celui-ci, Guy a été arrêté par les agents de la sûreté.

Acte de probité. — M. Vernadet, serrurier, rue Molière, 149, a remis au chef de poste de la mairie du troisième arrondissement un porte-monnaie contenant une certaine somme trouvée par lui, hier soir, à sept heures, rue Villeroi.

Agression. — A une heure du matin, M^{lle} Louise L..., repasseuse, rue Duguesclin, 216, a été assaillie sur le quai des Célestins par un malfaiteur.

Aux cris poussés par la malheureuse, des agents sont accourus, mais l'agresseur avait déjà disparu.

Arrestations. — Joseph Andry, 35 ans, employé de commerce, a été écroué au Palais de Justice, en vertu d'un arrêt de la cour d'appel de Grenoble pour escroquerie.

Sur l'ordre de M. Duplaquet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville, M^{lle} Félicie Bory, 24 ans, guimpière, rue Diderot, 9, a été arrêtée pour vol.

Entre voisins. — M^{me} Jareton, ménagère, rue Moncey, 194, est venue se plaindre hier soir, à neuf heures, que M. C..., corroyeur, demeurant même adresse, l'avait frappée d'un violent coup de poing.

Effectivement, une abondante hémorragie nasale attestait le fait.

La blessée a été pansée dans une pharmacie voisine.

Tombola du bal des artistes. — Jeudi prochain, 9 mars, aura lieu le tirage de la tombola du bal des artistes au théâtre des Célestins, foyer public, à 2 heures. Les porteurs de billets auront droit d'y assister. Nous engageons vivement ceux qui ne possèdent pas encore de billets à s'en procurer au plus tôt : on en trouve chez les dames artistes et chez les commerçants, dont les noms et adresses ont été cités sur les affiches du bal et des théâtres.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui mardi 1^{er} mars, à l'occasion du Mardi-Gras, les Célestins donnent deux représentations du grand succès de la saison : En matinée, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, et le soir, à 8 h. 1/4, La Famille Pont-Biquet, l'œuvre de M. Alexandre Bisson.

Tous les soirs, à 8 h. 1/4, La Famille Pont-Biquet. Les feuilles de location sont à la disposition du public.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à l'occasion du Mardi-Gras, le Petit Duc, l'opéra-comique à grand spectacle de Ch. Lecocq, sera donné à grand succès à 1 h. 1/2 pour la dernière fois. Cette représentation est spécialement offerte aux enfants qui, accompagnés de leurs parents, entreront gratuitement à toutes les places. On commencera par Maître Bovarel, comédie en un acte. Par la composition du spectacle, cette matinée se recommande tout spécialement

